

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2019**
Séance ordinaire

L'an deux mille dix-neuf, le 03 avril à 20h00, les membres du conseil municipal légalement convoqués le 26 mars 2019 se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur **GOULET** Dominique, Maire.

Etaient présents : MM. **BELLENGER** Thierry, **BOULET** Jean-François, **DROUET** Dominique, **FLEURY** Serge, **TAUVEL** Pascal, **LATOURTE** Yann, et Mmes **CORDIEZ** Amélie, **ENault-MULLOT** Sandrine, **MASSON** Martine, **LAMAILIERE** Laurence.

Absent excusé ayant donné procuration : M. **BENSAKHRIA** Naïm

Absent non excusé : Néant

Procuration : M. **BENSAKHRIA** Naïm à Mr **GOULET** Dominique

Secrétaire de séance : M. **BOULET** Jean-François (art. L.2121-15 du CGCT)

Nbre de membres en exercice : 12 Présents : 11
Suffrages exprimés : 12 (excepté pour les comptes administratifs – suffrages exprimés : 10

1 - Lecture du procès-verbal de la séance précédente, lequel est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal

2 - Compte de Gestion 2018 – Budget Annexe du Lotissement (DELIB N°02/2019)

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'abat du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

3 - Compte Administratif 2018 - Budget Annexe du Lotissement (DELIB N°03/2019)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme MASSON Martine délibérant sur le compte Administratif de l'exercice de 2018 dressé par M. GOULET Dominique, après s'être fait présenter le budget primitif,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	542 761.79	G	658 078.38
	Section d'investissement	B	451 329.61	H	231 532.18
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	100.00	I	
	Report en section d'investissement (001)	D		J	261 150.00
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	994 191.40	= G+H+I+J	1 150 760.56
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F		L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	542 861.79	= G+I+K	658 078.38
	Section d'investissement	= B+D+F	451 329.61	= H+J+L	492 682.18
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	994 191.40	= G+H+I+J+K+L	1 150 760.56

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3 ° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote pour : 10 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

4 - Affectation du Résultat de 2018 - Budget Annexe du Lotissement (DELIB N° 04/2019)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

CONSTATE que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de **115 216.59 €**

POUR MEMOIRE Prévisions budgétaires	
Virement à la section d'investissement C/023	0
Solde d'exécution d'investissement de clôture	41 352.57
Restes à Réaliser Investissement – Recettes	0
– Dépenses	0
Excédent de financement	41 352.57

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	
En priorité	
. à la couverture du besoin de financement C/ 1068	0.00
Pour le solde	
. à l'excédent de fonctionnement reporté C/ 002	115 216.59
. en réserves (dotation complémentaire) C/ 1068	0.00
Total 1068	0.00
Total 002	115 216.59

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

5 - Budget primitif 2019 - Budget Annexe du Lotissement (DELIB N° 05/2019)

Après présentation du projet de budget primitif pour 2019 ainsi que des annexes permettant d'apprécier la sincérité des prévisions budgétaires qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses et recettes **équilibrées** à la somme de **731 516 €**

Résultat reporté 115 216 €

Section d'Investissement :

Dépenses et recettes **équilibrées** à la somme de **564 350 €**

Résultat reporté 41 350 €

Le Conseil Municipal,

VALIDE les inscriptions portées au budget primitif 2019 du budget annexe « Lotissement La Fleur de Lin ».

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

6 - Compte de Gestion 2018 – Budget Communal (DELIB N° 06/2019)

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'abat du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

7 - Compte Administratif 2018 - Budget Communal (DELIB N° 07/2019)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme MASSON Martine délibérant sur le compte Administratif de l'exercice de 2018 dressé par M. GOULET Dominique, après s'être fait présenter le budget primitif,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	337 938.87	G	399 580.47
	Section d'investissement	B	62 393.66	H	111 203.37
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	28 150.44
	Report en section d'investissement (001)	D	55 180.95	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	455 513.48	= G+H+I+J	538 934.28
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	9 350.00	L	1 078.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	9 350.00	= K+L	1 078.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	337 938.87	= G+I+K	427 730.91
	Section d'investissement	= B+D+F	126 924.61	= H+J+L	112 281.37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	464 863.48	= G+H+I+J+K+L	540 012.28

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3 ° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Vote pour : 10 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

8 - Affectation du Résultat de 2018 - Budget Communal (DELIB N°08/2019)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018,

CONSTATE que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement global de **89 792.04 €**

POUR MEMOIRE Prévisions budgétaires	
Virement à la section d'investissement C/023	40 050.00
Solde d'exécution d'investissement de clôture	- 6 371.24
Restes à Réaliser Investissement – Recettes	1 078.00
– Dépenses	9 350.00
Besoin de financement	14 643.24

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	
En priorité . à la couverture du besoin de financement C/ 1068	14 643.24
Pour le solde	
. à l'excédent de fonctionnement reporté C/ 002	75 148.80
. en réserves (dotation complémentaire) C/ 1068	0.00
Total 1068	14 643.24
Total 002	75 148.80

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

9 - Budget primitif 2019 - Budget Communal (DELIB N° 09/2019)

Après présentation du projet de budget primitif pour 2019 ainsi que des annexes permettant d'apprécier la sincérité des prévisions budgétaires qui se résume ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses et recettes **équilibrées** à la somme de **494 842.00 €**

Résultat reporté 75 148.00 €

Section d'Investissement :

Dépenses et recettes **équilibrées** à la somme de **324 022.00 €**

Résultat reporté - 6 372.00 €

RAR Dép. 9350.00 € Rec. 1078.00 €

Affectation 1068 14 643.00 €

Programmes d'investissement :

Dépenses	Propositions nouvelles	Reports R A R	Propositions globales	Recettes	Propositions nouvelles	Reports R A R	Propositions globales
206 - Accessibilité bâtiments commun: 21311 - Hôtel de ville 21312 - Bâtiments scolaires 21318 - Autres bâtiments publics	0,00	7 850,00 3 870,00 3 540,00 440,00	7 850,00 3 870,00 3 540,00 440,00		0,00	0,00	0,00
207 - Achat matériel entretien espaces	0,00	0,00	0,00	1323 - Départements	0,00	1 078,00 1 078,00	1 078,00 1 078,00
208 - Panneaux de signalisation 2152 - Installations de voirie	0,00	1 500,00 1 500,00	1 500,00 1 500,00		0,00	0,00	0,00
209 - Poteau incendie 21568 - Autre mat et outil d'incendie et d	5 000,00 5 000,00	0,00	5 000,00 5 000,00		0,00	0,00	0,00
212 - Enfouis. des réseaux - Broche à f 2151 - Réseaux de voirie	200 000,00 200 000,00	0,00	200 000,00 200 000,00		0,00	0,00	0,00
213 - Eclairage LED - Rue Justin Simo 21534 - Réseaux d'électrification	9 000,00 9 000,00	0,00	9 000,00 9 000,00		0,00	0,00	0,00
214 - Restructurat*/Renforc. Broche/St 2152 - Installations de voirie	45 000,00 45 000,00	0,00	45 000,00 45 000,00	1311 - Etat et établissements nationaux 1313 - Départements	15 500,00 8 500,00 7 000,00	0,00	15 500,00 8 500,00 7 000,00
215 - Salle Polyvalente 21318 - Autres bâtiments publics	6 250,00 6 250,00	0,00	6 250,00 6 250,00		0,00	0,00	0,00

Le Conseil Municipal,

VALIDE les inscriptions portées au budget primitif 2019

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

10 - Programmes d'investissement (DELIB N° 10/2019)

Monsieur le Maire donne un bref compte-rendu de l'état d'avancement des différentes opérations d'investissement en cours et inscrites au budget de l'année 2019, à savoir :

- ✚ Accessibilité des bâtiments / calendrier sur 3 ans (7850 € - Année 1)
- ✚ Panneaux de signalisation (création de stop) / travaux réalisés en régie
- ✚ Poteaux « incendie »
 - installation d'une borne incendie à la Broche
 - mutualisation avec Mentheville pour la ferme aux chiens
- ✚ Enfouissement des lignes / Broche à rôtir (Montants pr la commune)
 - Travaux BT- EP – TELECOM 121 517.90
 - Travaux HT 49 000.00
 - Imprévus 29 482.10
- ✚ Eclairage LED – Rue Justin Simon (Montant pr la commune)
 - Travaux 7 842.75
- ✚ Restructuration des chemins (Ste des amoureux/La Broche/Ygneauville)
 - Demande de subvention / Programmation 2019 / DETR + Dépt
- ✚ Salle Polyvalente
 - Plusieurs travaux à faire classés du plus urgent au moins urgent
 - Remplacement de la porte d'entrée,
 - Remplacement des rideaux,
 - Remplacement des tables et achat de chaises

Financement 209 000 €
à ajuster en fonction des
travaux

Le Conseil Municipal **VALIDE** les programmes d'investissement tels qu'ils sont présentés ci-dessus.

11 - Vote du taux des 3 taxes - (DELIB N° 11/2019)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales de 2019 ainsi que les produits à taux constants, à savoir :

Ressources à taux constants	Bases	Taux	Produit à taux constants
Taxe d'habitation	396 300	19.78	78 388 €
Taxe Foncière (bâti)	375 100	14.45	54 202 €
Taxe Foncière (non bâti)	67 000	73.91	49 520 €
		TOTAL	182 110 €

Vu le code général des impôts portant sur les délibérations relatives à la taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe foncière sur les propriétés non bâties ;

Vu la Loi des Finances de 1995 ;

Vu la conjoncture actuelle et les récents évènements,

Après délibération, le Conseil Municipal **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2019 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à cette décision.

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

12 - Ligne de trésorerie

Monsieur TAUVEL Pascal explique que la ligne de trésorerie arrivera à échéance le 10/05/2019. L'état des finances de la commune s'améliorant, Monsieur TAUVEL Pascal propose de ne pas la renouveler pour le moment.

Après délibération, le conseil municipal **ACCEPTE** sa proposition.

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

13 – Annulation d'une réservation – Salle Polyvalente

Monsieur le Maire présente la demande de M. DONNET et Mlle LIVI sollicitant le remboursement des arrhes versées pour la réservation de la salle le 10/08/2019.

Après délibération, le Conseil Municipal reporte ce sujet à une date ultérieure en attendant une vérification plus approfondie de la demande.

14 – Vacation (DELIB N° 12/2019)

Le Maire rappelle que la collectivité organise chaque année son repas des aînés. Par conséquent, il doit faire appel à une personne extérieure pour aider l'employée communale pour le service et la préparation des repas.

L'activité entreprise constitue une tâche spécifique, discontinuée dans le temps et rémunérée à l'acte qui est, à ce titre, distincte d'un emploi de la collectivité.

Le Maire expose qu'il conviendra de recruter des personnels vacataires, conformément à la jurisprudence administrative, les intéressés devront être rémunérés à l'acte. Il appartient donc à l'organe délibérant de déterminer un taux de vacation.

L'organe délibérant décide :

de fixer le taux de vacation à :

- 105.00 € pour une mission de 10 heures
- 10.50 € pour une mission d'une heure.

Vote pour : 12 / Vote contre : 00 / Abstention : 00

15 – Tour de garde – Elections européennes

Sur proposition de Monsieur TAUVEL Pascal, le tableau des tours de garde pour les élections européennes est établi.

16 – Questions diverses

a- Village propre

Monsieur le Maire propose de retenir la date du 28 avril 2019 pour l'opération « village propre ». Le conseil municipal **ACCEPTE**. Par ailleurs, il présente la plaquette qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres.

b- Pétition aux Ifs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une pétition circule dans le village pour demander l'abaissement de la limitation de vitesse de 70 KM/H à 50KM/H dans le quartier des Ifs. Cette pétition est à disposition des conseillers qui souhaitent participer au mouvement.

c- Morphosis – Utilisation de la salle des sports

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. BILLION de la Société MORPHOSIS sollicitant le prêt de la salle de sports pour le personnel de l'entreprise.

Après délibération, le Conseil Municipal

- Décide de prêter la salle de sports à raison d'un créneau de 1h30 par semaine (jour à définir – horaires proposés : de 16h30 à 18h00),
- Décide de la gratuité de la mise à disposition pour cette 1^{ère} année.

d- Axa - Mutuelle

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion est organisée par la Compagnie d'assurances AXA le 23 mai à 16h00 afin de proposer une mutuelle aux Tourvillais avec un tarif préférentiel (réduction de 30 %). Des tracts seront distribués dans les boîtes aux lettres.

e- Prochain conseil

Le prochain conseil aura lieu le 03 mai 2019.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est déclarée close à 11h40
Le Maire – Dominique GOULET

Thierry
BELLENGER

Naïm
BENSAKHRIA

Jean-François
BOULET

Amélie
CORDIEZ

Dominique
DROUET

Sandrine
ENAUT-MULLOT

Serge
FLEURY

Laurence
LAMAILIERE

Yann
LATOURTE

Martine
MASSON

Pascal
TAUVEL